



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA SEANCE DU 7 MARS 2023**

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Vote de la délibération
2023-03-14	Présentation du débat d'orientations budgétaires 2023	Information (non soumise au vote)

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibération examinées par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la Commune.

A Treillières, le 7 mars 2023

Alain ROYER, Maire

